

En route vers le très haut débit pour tous les Samariens Inauguration à Vaux-en-Amiénois le 9 mars 2015

Le déploiement du très haut débit dans la Somme est en marche avec d'une part le développement de l'accès à la fibre optique et, d'autre part, l'installation de **concentrateurs ADSL** dans 121 communes, afin d'offrir un débit supérieur à 10 Mbits/s à plus de **22 000 lignes téléphoniques** parmi les moins bien desservies.

La commune de **Vaux-en-Amiénois** fait partie des villes et villages concernés par cette **montée en débit**. Une inauguration d'armoires très haut débit y est organisée le **9 mars 2015**.

10 Mbits/s pour tous d'ici 2022

Le Conseil général et le syndicat mixte **Somme Numérique** - qui regroupe le Département, Amiens Métropole et 27 communautés de communes - ont adopté en 2011 le schéma directeur territorial d'aménagement numérique. Celui-ci comprend deux principaux objectifs :

- Atteindre **70%** de logements couverts par la fibre optique et 10 Mbits/s pour tous les Samariens d'ici **2022**
- garantir l'accès à la **fibre optique** pour tous les Samariens d'ici **2030**

La première phase du déploiement couvre la **période 2012-2017**. Elle vise deux premiers objectifs :

- faire bénéficier **16% des foyers samariens** de la **fibre optique** (soit environ 40 000 foyers)
- **améliorer le débit ADSL** d'environ 22 000 lignes téléphoniques, soit environ **10% des foyers samariens** parmi les moins bien desservis (processus de « montée en débit »).

Montée en débit pour 22 000 lignes d'ici mars 2016

Cette montée en débit du réseau cuivre a débuté en novembre 2014 et s'échelonne jusqu'en mars 2016, avec pour objectif **l'installation de concentrateurs ADSL** sur les sous-répartiteurs de 121 communes. L'opération concerne environ **22 000 lignes téléphoniques**. Une trentaine de communes en ont déjà bénéficié depuis novembre 2014.

La montée en débit intervient dans les zones qui comptent actuellement plus de 70 lignes présentant un débit inférieur à 2 Mbits/s. L'installation des concentrateurs rapproche les foyers du réseau de fibre optique et offre à ces lignes un **débit supérieur à 10 Mbits/s**.

Les technologies radio et satellite pour couvrir les territoires les plus éloignés

En complément de cette montée en débit sur le réseau cuivre existant, le recours à la technologie radio pour 2 800 lignes utilisera le réseau hertzien pour offrir aux hameaux les plus éloignés et petits centres-bourg un débit jusqu'à 10 Mbits/s.

Enfin, pour permettre aux Samariens situés en dehors des zones de déploiement du très haut débit (environ 1 000 lignes téléphoniques) de bénéficier d'une connexion supérieure à 2 Mbits/s, une aide individuelle à l'acquisition d'un équipement satellitaire leur est proposée, financée par l'Etat et le Conseil général et versée par Somme Numérique.

Rendre accessible de nouveaux usages

Déterminant pour l'attractivité du département, le très haut débit offre de nouveaux usages dans de nombreux domaines : l'**éducation** (espaces numériques de travail), la **santé** (télé-médecine par visio-conférence), l'**administration** (dématérialisation des actes), le travail (échanges de fichiers volumineux, télétravail...) ou encore les **loisirs** (télévision haute définition).

Plus d'infos sur www.somme.fr/thd ou www.sommenumerique.fr

Financement du plan 2012-2017 :

Opérateurs privés (location du réseau de Somme Numérique) : **23,65** millions d'euros

Etat : **18,64** millions d'euros

Somme Numérique (Conseil général et intercommunalités) : **17** millions d'euros

Fonds européen de développement régional (**FEDER**) : **6** millions d'euros

Conseil régional de Picardie : **6** millions d'euros

Total : 71,29 millions d'euros

Informations pratiques :

Inauguration de la montée en débit pour la commune de Vaux-en-Amiénois

Lundi 9 mars 2015 à 17h00.

Rendez-vous à la mairie puis à la salle des fêtes

En présence de Daniel Leleu, maire de Vaux-en-Amiénois, Claude Deflesselle, président de la Communauté de communes Bocage Hallue, Christian Manable, sénateur et Président du Conseil général, et Jean-Claude Leclabart, Président de Somme Numérique.

- Relations presse – Cabinet du Président – Conseil général de la Somme
e.jacquy@somme.fr - 03 22 71 80 14 – 06 29 30 46 91